



Rapport Sommaire

Conférence de haut niveau de l'Union pour la Méditerranée Promouvoir la participation des femmes à la vie économique

19 au 21 mai 2015 - Barcelone

I- Présentation

Dans le cadre de la stratégie de l'UpM visant à consolider l'autonomisation socio-économique des femmes dans la région, la conférence sur la Promotion de la participation des femmes à la vie économique a été organisée par le Secrétariat de l'Union pour la Méditerranée du 19 au 21 mai 2015 à Barcelone, en Espagne. Cet événement fait suite à la troisième déclaration ministérielle de l'Union pour la Méditerranée sur le renforcement du rôle des femmes dans la société, qui s'est tenue à Paris en septembre 2013 et durant laquelle les États membres de l'UpM ont renouvelé leurs engagements à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes concernant leurs droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels.

S'appuyant sur les conclusions de la première conférence de l'UpM sur « l'autonomisation socio-économique des femmes » organisée à Barcelone les 26 et 27 mars 2014, la conférence a réuni **plus de 250 participants de 35 pays**, notamment des délégués des États membres de l'UpM, des représentants d'organisations internationales et des agences de développement, des parlementaires et des groupes de réflexion, le secteur privé, des bailleurs de fonds, des banques et des organisations de la société civile, ainsi que des promoteurs de projets.

Cette conférence de l'UpM a permis de lancer une plate-forme de Dialogue régional, de faciliter le partage d'expériences, de promouvoir de nouveaux projets régionaux et d'identifier de nouvelles initiatives.

La ministre des Affaires de la femme et de la famille de Tunisie, Mme Samira Merai Friia, a proposé que la Tunisie accueille en 2016 la prochaine conférence ministérielle de l'Union pour la Méditerranée sur le renforcement du rôle des femmes dans la société.

Programme et contenu

Ouverte par la ministre des Affaires de la femme et de la famille de Tunisie, **Mme Samira Merai-Friia**, et par l'ambassadrice **Delphine Borione**, Secrétaire générale adjointe de l'UpM, et close par la présidente de la Fondation Anna Lindh, **Mme Elisabeth Guigou**, et par le Secrétaire général de l'UpM, **M. Fathallah Sijilmassi**, la conférence a rassemblé 50 conférenciers (gouvernements, parlementaires, maires,



organisations internationales et financières, société civile, secteur privé et promoteurs de projets) de tous les pays de la Méditerranée.

Pendant 3 jours, les participants ont activement débattu du niveau de la participation économique des femmes dans la région méditerranéenne, en insistant sur les bénéfices et les moyens de surmonter les principaux obstacles rencontrés. Ils ont discuté des solutions pour créer un environnement favorable à la participation économique des femmes, et pour renforcer les synergies et la coordination entre les acteurs de la région. Le rôle clé des bailleurs de fonds et des institutions financières a également été analysé.

Les conférenciers et les participants ont partagé leurs expériences et les meilleures pratiques pour améliorer concrètement la situation, que ce soit en termes de politiques publiques (telles que la budgétisation sensible au genre, ou la protection sociale -congés maternité, crèches, etc.-), ou en termes de bonnes pratiques du secteur privé. Ils ont formulé des recommandations sur la manière de promouvoir concrètement la croissance inclusive et l'égalité des sexes dans la région.

Trois ateliers thématiques ont permis aux participants d'élaborer des recommandations spécifiques pour renforcer les opportunités d'emploi et d'entrepreneuriat des femmes dans des secteurs innovants tels que **l'économie sociale et solidaire, l'économie verte et les TIC**. Un quatrième atelier a mis l'accent sur le **rôle clé des médias** pour améliorer l'image du rôle des femmes dans l'économie.

Présentation et lancement des projets

L'UpM a consacré la dernière matinée de la conférence à la présentation d'initiatives et de projets concrets. Deux projets ont été officiellement lancés : « **Développer l'autonomisation des femmes** », promu par la « **Fondation des Femmes de l'Euro-Méditerranée** », et « **Former des citoyens responsables** », promu par **Ideaborn**. Plusieurs initiatives et projets ont également été présentés par leurs promoteurs.

Lancement d'un Dialogue régional sur l'autonomisation des femmes

Suite à cette conférence, le premier « **Dialogue régional sur l'autonomisation des femmes** » a été lancé, impliquant les gouvernements des États membres de l'UpM et les parties prenantes régionales et internationales, notamment des organisations de la société civile. Ce dialogue fera progresser la mise en œuvre des engagements ministériels de l'UpM à Paris concernant le renforcement du rôle des femmes dans la société, plus précisément en **termes de participation des femmes à la vie économique, de lutte contre la violence, de direction par les femmes et de changement des stéréotypes**.

II- Recommandations

Recommandations générales

Les participants ont insisté sur l'urgence d'améliorer la participation économique des femmes, et ont demandé des mesures concrètes et une meilleure synergie entre les acteurs clés de la région. Tous les participants ont convenu du fait que « **lorsque les femmes travaillent, l'économie est gagnante** ». Une meilleure intégration des femmes sur le marché du travail pourrait permettre une amélioration d'au moins



25 % du PIB dans la région MENA. La nécessité d'avoir une **vision intégrée et une approche globale pour traiter les problèmes d'égalité homme-femme a été pleinement reconnue** : les problèmes d'égalité n'incombent pas seulement aux ministères chargés de promouvoir la situation des femmes, mais sont de nature intersectorielle.

Pour améliorer la situation de la participation économique des femmes dans la région, des participants ont proposé les **recommandations générales** suivantes :

- Réduire les écarts entre les stratégies, les politiques, les législations et les mesures adoptées par les gouvernements concernant l'égalité des sexes d'une part, et l'application réelle sur le terrain d'autre part. Il est urgent d'accélérer la mise en œuvre de politiques publiques à cet égard.
- Mettre en place dans tous les secteurs, des mécanismes et des outils supplémentaires pour contrôler et évaluer les politiques, et pour encourager la production de données, d'indicateurs et de statistiques fiables sensibles au genre.
- Lutter quotidiennement contre les stéréotypes sexistes au travail, parallèlement à la création d'un environnement favorable à la promotion de la participation économique des femmes. Des obstacles sociaux et culturels empêchent encore d'atteindre l'objectif d'égalité homme-femme. La nécessaire implication des hommes dans cette action a été soulignée à maintes reprises.
- Améliorer la gouvernance des mécanismes soutenant l'entrepreneuriat en vue de garantir un accès des femmes aux opportunités, notamment en matière de financements, de marchés et d'investisseurs, qui soit égal à celui des hommes.
- Encourager une formation et une culture de l'entrepreneuriat adaptées, à partir de l'école primaire et à tous les niveaux d'enseignement.
- Partager les meilleures pratiques et encourager la mise en réseau, et promouvoir la place des femmes aux postes décisionnels.
- Accompagner les femmes pour pouvoir concilier leur vie professionnelle et privée.
- Lancer des projets pour les femmes défavorisées (malades, pauvres, discriminées, personnes en situation de handicap, etc.) afin de leur assurer une vie décente.
- Prendre en compte la situation des femmes qui souffrent particulièrement du fait des conflits armés.

Recommandations spécifiques faites durant les séances en atelier

a) Atelier Économie sociale et solidaire (ESS) :

L'ESS est reconnue comme étant un modèle économique adapté, compte tenu en particulier de la situation de crise que traversent certaines populations résidant dans des pays méditerranéens, et notamment les femmes. L'ESS est un très important point d'ancrage pour l'autonomisation des femmes. Elle peut favoriser la transition d'une économie informelle vers une économie formelle. Les besoins suivants ont été reconnus :

- Mesurer qualitativement et quantitativement les résultats de l'ESS afin de comprendre et d'évaluer son efficacité et son impact.
- Soutenir le développement d'un cadre environnemental juridique qui soit favorable pour l'ESS dans la région méditerranéenne.



- Favoriser les compétences en ESS en général et plus particulièrement pour les femmes, afin de leur permettre d'accéder à des postes décisionnels.
- Améliorer la visibilité des institutions d'ESS (et des femmes qui y travaillent) aux niveaux national et régional.
- Fédérer les associations d'ESS et les différentes parties prenantes, aux niveaux local, national et régional, afin de faire entendre leur voix et de leur donner de la visibilité et du poids vis-à-vis des autorités publiques et des institutions financières.

b) Atelier « Économie verte pour l'autonomisation des femmes »:

- Favoriser la production de données statistiques sur les femmes dans l'économie verte : ces données manquent concernant les secteurs qui emploient les femmes, le niveau d'employabilité et la différence entre les hommes et les femmes employés, exprimée en pourcentage. EUROSTAT, les Nations Unies ou d'autres institutions concernées pourraient être encouragées à progresser dans ce domaine.
- S'il est très difficile d'accéder au marché de l'industrie traditionnelle, les technologies vertes ou les technologies propres sont plus ouvertes à l'entrepreneuriat et pourraient constituer une opportunité pour les femmes. La prochaine conférence sur le climat à Paris (COP 12) devrait stimuler le développement de l'économie verte.
- Développer les activités forestières et l'écotourisme tout en développant et en promouvant les produits locaux. S'assurer cependant de limiter les impacts négatifs de ce tourisme sur les écosystèmes.
- Appliquer aux études d'impact une approche fondée sur l'égalité des sexes tenant compte des besoins des hommes et des femmes.

c) Atelier « Tirer profit des opportunités que représentent les TIC pour les femmes».

Les participants ont insisté sur le fort potentiel des TIC pour la création d'emplois et l'entrepreneuriat, et sur le fort potentiel des TIC en tant qu'outils favorisant l'autonomisation des femmes. Cependant, la « fracture numérique homme-femme » signifie que les femmes sont moins nombreuses que les hommes à accéder aux TIC et à les utiliser. Il y a un risque, si les femmes n'ont pas la capacité de les exploiter, que les TIC renforcent les inégalités existantes ou en créent de nouvelles. Par conséquent, il est nécessaire de :

- Intégrer les TIC très tôt dans les programmes et le système d'enseignement, en commençant par l'enseignement primaire. En outre, les écoles doivent utiliser les outils TIC et les éducateurs doivent être formés à l'utilisation de ces outils. De plus, l'entrepreneuriat en TIC doit être intégré tôt dans les programmes et le système d'enseignement. Pour renforcer l'attractivité de ce secteur pour les femmes, le système d'enseignement doit travailler sur l'orientation professionnelle vers ce secteur tout en améliorant son image, et l'illustrer par des modèles de femmes ayant réussi...
- Inciter les entreprises numériques à employer davantage de femmes pour favoriser un changement de culture et de perception au sein du secteur. Une récente étude a montré que les sociétés présentant une parité hommes-femmes dans leur effectif sont à 70 % plus susceptibles d'accroître leur part de marché.
- Fournir un mentorat et une formation aux femmes au potentiel de création d'entreprise dans le secteur des TIC, mais également à celles qui sont déjà entrepreneurs dans ce secteur.



- Encourager les politiques nationales sur l'égalité des sexes à traiter de l'impact différentiel des TIC sur les hommes et sur les femmes, et répondre par conséquent aux différents besoins des femmes.
- Créer avec l'UpM une plate-forme pour réunir l'ensemble des bonnes pratiques, différents sites web et initiatives sur les TIC et sur la façon d'engager plus de femmes.

d) Atelier Participation économique des femmes et rôle des médias :

La participation des femmes dans les médias est globalement faible dans la région, en particulier au niveau de la prise de décisions. De même, il y a une faible représentation des femmes en tant qu'expertes dans les médias. À travers les images transmises dans leurs programmes et publicités, les médias ont un rôle clé à jouer pour changer les stéréotypes concernant les femmes. Les recommandations concrètes suivantes ont été émises :

- Assurer une plus forte participation des femmes dans les médias, dans tous les types d'emplois et de postes.
- Produire et publier un guide ou un manuel de « femmes expertes » en Méditerranée pour présenter des exemples positifs de femmes travaillant dans le secteur, et augmenter la place des femmes.
- Faire des médias publics le principal garant du respect des valeurs d'égalité des sexes.
- Renforcer les autorités de réglementation des médias et s'assurer qu'elles fassent de l'autonomisation des femmes une politique clé.
- Intégrer la lutte contre les stéréotypes dans les politiques éducatives et améliorer les outils de détection des stéréotypes. L'échange des meilleures pratiques entre le Nord et le Sud concernant des programmes pertinents pourrait être utile.
- Étant donné que très peu de femmes occupent des postes décisionnels, déployer davantage d'efforts afin de favoriser l'accès des femmes à des postes de direction dans le secteur des médias.
- Renforcer les activités de renforcement des capacités et cibler les parties prenantes de la politique, de l'économie, de la société civile et des médias.
- Développer les réseaux et les échanges d'expériences, en particulier dans les nouveaux médias et le journalisme.

NB : Outre les points mentionnés ci-dessous, les quatre ateliers ont conclu à la nécessité de poursuivre les discussions et les recherches concernant les opportunités que représentent ces domaines innovants pour l'emploi des femmes.

III - Suivi

Le Secrétariat de l'UPM assurera le suivi de la Conférence et s'engage à :

- Diffuser un **rapport détaillé sur la Conférence de 2015** qui listera l'ensemble des recommandations formulées;
- Garder en ligne la « **plateforme internet sur l'autonomisation socio-économique des femmes** » de l'UPM, afin de faciliter le réseautage entre les participants, l'échange d'informations et les synergies possibles et les moyens de coopération.



Union pour la Méditerranée
Union for the Mediterranean
الإتحاد من أجل المتوسط

- Partager le document de travail de l'UpM "**Cartographie sur l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes dans la région méditerranéenne**".
- Faciliter le **Dialogue régional de l'UPM** sur l'autonomisation des femmes qui a été lancé le 19 Mai, en particulier en ce qui concerne la priorité «Augmenter la participation des femmes dans la vie économique». Continuer à offrir une plate-forme de dialogue entre les différentes parties prenantes, en particulier sur les thèmes spécifiques identifiés lors de la Conférence.
- **Accompagner et pousser les projets labellisés par l'UPM** qui ont été lancés au cours de la Conférence et continuer de faciliter et d'accompagner les 10 autres projets labellisés. Identifier et soutenir les nouveaux projets et initiatives régionales qui contribuent à améliorer la participation économique des femmes.
- Organiser la **troisième Conférence de l'UPM sur l'autonomisation des femmes en 2016**, et contribuer à la **préparation de la Conférence ministérielle de l'UPM sur le renforcement du rôle des femmes dans la société, qui aura lieu en 2016 à Tunis.**

Avec le soutien de :



NORWEGIAN MINISTRY
OF FOREIGN AFFAIRS



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET DU DÉVELOPPEMENT
INTERNATIONAL



The UfM Secretariat
is co-funded by the
EUROPEAN UNION